

DEPARTEMENT
VAR
CANTON
SAINTE MAXIME
COMMUNE
CAVALAIRE SUR MER

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté - Egalité - Fraternité

N° 0014-2023-DE

DECISION PRISE PAR DELEGATION DU CONSEIL MUNICIPAL

OBJET : Attribution du marché SIVAAD 2023-2024 de fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique et en circuit court, direct producteurs.

Lot (s) : S34-DC11 Laites, crèmes, yaourts et autres produits laitiers fermentés

S35-DC12 Œufs frais et ovoproduits

S46-DC23 Fruits et légumes, crus ou cuits surgelés

S33-DC10 Fromages, beurres, margarines et préparations similaires frais

S01-DB01 Jambons, épaules, charcuterie, saucisseries, viandes cuites BIO,

S13-DB15 Produits surgelés BIO ou équivalent,

S06-DB09 Produits laitiers et ovoproduits BIO ou équivalent

Titulaire :

POMONA PASSION FROID SA

Rue de la Famille Laurens

13791 AIX EN PROVENCE

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE CAVALAIRE SUR MER

- VU** Le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-22 ;
- VU** La délibération du Conseil Municipal n° 15/2020 en date du 25 mai 2020 déléguant au Maire le pouvoir de prendre, lorsque les crédits sont inscrits au budget, toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres et de leurs éventuels avenants ;
- VU** Le Code de la Commande Publique ;
- VU** La délibération n° 79/2015 du 17 septembre 2015 portant constitution du groupement de commandes entre la Commune de Cavalaire sur Mer et ses établissements publics administratifs communaux (Caisse des Ecoles et Centre Communal d'Action Sociale) ;
- VU** La délibération n° 117/2020 du 19 novembre 2020 portant renouvellement de la convention du groupement de commandes entre la Commune de Cavalaire sur Mer et ses établissements publics administratifs communaux (Caisse des Ecoles et Centre Communal d'Action Sociale) ;
- VU** La délibération n° 70/2014 du 24 avril 2014 adoptant la convention constitutive du Groupement de commandes des collectivités territoriales du Var ;

- CONSIDERANT** les besoins du Centre Communal d'Action Sociale de Cavalaire sur Mer en matière de
« Laites, crèmes, yaourts et autres produits laitiers fermentés, Œufs frais et ovoproduits, Fruits et légumes, crus ou cuits surgelés, Fromages, beurres, margarines et préparations similaires frais, Jambons, épaulés, charcuterie, saucisseries, viandes cuites BIO, Produits surgelés BIO ou équivalent, Produits laitiers et ovoproduits BIO ou équivalent » ;
- CONSIDERANT** la procédure d'appel d'offres menée par le Groupement de commandes des collectivités territoriales du Var, destinée à attribuer les différents lots ;
- CONSIDERANT** les conclusions de la Commission d'Appel d'Offres chargée du choix des prestataires réunie en date du 15 novembre 2022 ;

DECIDE

ARTICLE 1

de conclure l'accord cadre à bons de commandes en matière de :

- Laits, crèmes, yaourts et autres produits laitiers fermentés
- Œufs frais et ovoproduits
- Fruits et légumes, crus ou cuits surgelés
- Fromages, beurres, margarines et préparations similaires frais
- Jambons, épaules, charcuterie, saucisseries, viandes cuites BIO,
- Produits surgelés BIO ou équivalent,
- Produits laitiers et ovoproduits BIO ou équivalent

avec la société POMONA PASSION FROID SA, de la date d'accusé réception de la notification d'attribution du présent marché jusqu'au 31 décembre 2024 pour le(s) lot(s) :

- S34-DC11 Laits, crèmes, yaourts et autres produits laitiers fermentés pour un montant minimum annuel de 2 500,00 € HT et un montant maximum annuel de 7 000,00 € HT
- S35-DC12 Œufs frais et ovoproduits pour un montant minimum annuel de 120,00 € HT et un montant maximum annuel de 240,00 € HT
- S46-DC23 Fruits et légumes, crus ou cuits surgelés pour un montant minimum annuel de 2 000,00 € HT et un montant maximum annuel de 3 000,00 € HT
- S33-DC10 Fromages, beurres, margarines et préparations similaires frais pour un montant minimum annuel de 1 200,00 € HT et un montant maximum annuel de 2 200,00 € HT
- S01-DB01 Jambons, épaules, charcuterie, saucisseries, viandes cuites BIO, pour un montant minimum annuel de 150,00 € HT et un montant maximum annuel de 180,00 € HT
- S13-DB15 Produits surgelés BIO ou équivalent, pour un montant minimum annuel de 80,00 € HT et un montant maximum annuel de 550,00 € HT
- S06-DB09 Produits laitiers et ovoproduits BIO ou équivalent pour un montant minimum annuel de 480,00 € HT et un montant maximum annuel de 650,00 € HT

ARTICLE 2

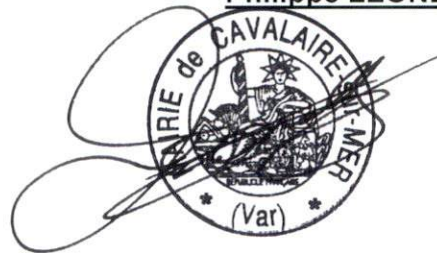
de dire que les crédits nécessaires pour la réalisation du présent marché sont inscrits au budget du CCAS ;

ARTICLE 3

de dire que Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Trésorier Municipal seront chargés chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera portée à la connaissance du Conseil Municipal au cours de la séance suivant cette décision.

Cavalaire-sur-Mer, le 12/01/2023

LE MAIRE
Philippe LEONELLI



La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Toulon dans un délai de deux mois à compter de sa réception par le représentant de l'Etat et de l'accomplissement des mesures de publicité (publication, affichage ou notification).

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr



Bienvenue
sur votre plateforme
BL échanges sécurisés



Bordereau d'acquiescement de transaction

Collectivité : Mairie de Cavalaire Sur Mer
Utilisateur : Télétransmission Actes Télétransmission Actes

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	0014_2023_DE_B
Objet :	Attribution du marché SIVAAD 2023-2024 de fourniture de denrées alimentaires issues de l'agriculture conventionnelle, biologique et en circuit court, direct producteurs. Lot (s) : S34-DC11 / S35-DC12 / S46-DC23 / S33-DC10 / S01-DB01 / S13-DB15 / S06-DB09
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-01-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Contrats, conventions et avenants
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	083-218300366-20230112-0014_2023_DE_B-CC
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 083-218300366-20230112-0014_2023_DE_B-CC-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
Document principal (Document contractuel) Nom original : Decision17012023161707.pdf Nom métier : 99_DC-083-218300366-20230112-0014_2023_DE_B-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	100.1 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 janvier 2023 à 16h33min53s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 janvier 2023 à 16h33min53s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 janvier 2023 à 16h33min59s	Transmis au MI
Acquiescement reçu	17 janvier 2023 à 16h35min05s	Reçu par le MI le 2023-01-17